

La nacelle, dirigée sans effort à l'aide d'une simple pagaie par la mulâtresse, traversa la baie de Saint-Pierre et contourna le promontoire de rochers qui la sépare de l'anse du Carbet. Arrivée près de la grève, une lame arrondie souleva mollement la pirogue et la lança sur la plage où elle s'engrava.

Ils débarquèrent tous deux au milieu des mangles et des raisiniers, puis s'engageant dans un sentier ombreux frayé sur une déclivité rapide, Kerguelen et son guide atteignirent bientôt la crête du morne qui se prolonge à droite de la rivière du Carbet, dont les eaux retentissantes se précipitent vers la mer au fond d'une falaise de deux cent pieds.

(A continuer.)

Québec, 17 Octobre, 1844.

Avec le présent numéro les abonnés recevront huit pages de musique contenant deux Romances. Nous prenons sur nous de recommander celle intitulée:

“POUR UN SOURIRE,”

œuvre posthume d'HYPOLITE MONPOU. Cette gracieuse composition, publiée au commencement du mois dernier, est admirée aujourd'hui dans tous les salons de Paris.

↳ Ceux de nos abonnés de la ville et des campagnes qui n'ont pas encore payé le premier semestre d'abonnement, sont priés de le faire au plus tôt.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MENESTREL paraît tous les Jeudis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages chaque, et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre et d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut souscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franches de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires, Bureau, à l'encignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Urulines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Ménestrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence.

- | | | | |
|-------|---------------------------|-----------|----------------------------------|
| M. M. | G. N. Gosselin, | - - - - - | Au Bureau de l'Aurore, Montréal. |
| | J. Bte. Saint-Denis, | - - - - - | Saint-Hyacinthe. |
| | Louis Berlinguet, | - - - - - | Boucherville. |
| | H. Garneau, | - - - - - | Rivière du Loup (en haut). |
| | Antoine Bureau, | - - - - - | Trois-Rivières. |
| | Louis Balté, | - - - - - | Deschambault. |
| | Wolfred Launière, | - - - - - | Saint-Michel. |
| | George Tanguay | - - - - - | Saint-Gervais. |
| | George Couillard, E. D. | - - - - - | Saint-Thomas. |
| | T. Chapais, N. P. | - - - - - | Rivière-Ouelle. |
| | Horace Pinet, N. P. | - - - - - | Kamouraska. |
| | Cléophe Cimon, N. P. | - - - - - | Malbaic. |
| | Arthur Chamberland, N. P. | - - - - - | Rivière du Loup (en bas). |
| | J. B. Beaulieu, N. P. | - - - - - | Kakouana. |

PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPEAU, Bureau du Ménestrel.